Fédération fribourgeoise des sapeurs-pompiers
Freiburgischer Feuerwehrverband

PROCÈS-VERBAL DE LA 102E ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS DU 18 MARS 2016 À NORÉAZ

1. Salutations

Barbara T. Wyssbrod, Présidente cantonale, ouvre l'assemblée ordinaire à 18h45. Elle salue les délégués présents dans la salle polyvalente de Noréaz en leur souhaitant la bienvenue.

Elle salue la présence de :

M. Carl-Alex Ridoré, préfet de la Sarine ;
M. Sébastien Chenaux, représentant de la commune de Noréaz ;
M. Jean-Claude Cornu, directeur de l'ECAB ;
M. Didier Carrard, chef du département Prévention à l'ECAB ;
M. Christophe, chef de la protection civile du canton de Fribourg ;
M. Pierre Schuwey, commandant de la police cantonale ;
M. Laurent Wehrli, président de la FSSP et conseiller national ;
M. Pierre-Alain Scherly, représentant du Groupement latin au comité central de la FSSP ;
M. Pierre-André Page, conseiller national et membre du Conseil d'administration de l'ECAB ;
Mmes et MM. les membres du Conseil d'administration de l'ECAB ;
M. les représentants des fédérations vaudoise et valaisanne ;
Mmes et MM. les représentants de la presse ;
Mmes et MM. les représentants des autorités communales ;
MM. les membres d'honneur ;
MM. les membres du groupement des instructeurs ;
MM. les commandants, officiers et sous-officiers des corps de sapeurs-pompiers ;
Mmes et MM. les camarades et amis sapeurs-pompiers ;

Les personnes suivantes se sont excusées :
Ballif Philippe, membre d'honneur ; Banholzer Daniel, Fédération bernoise des sapeurs-pompiers ; Berchtold Jürg, membre d'honneur ; Borcard Patrice, préfet du district de la Gruyère ; Boschung Felix, membre d'honneur ; Bürgisser Nicolas, préfet du district de la Singine ; Chardonnens Christophe, préfet du district de la Broye ; Chardonnens Marc, service de l'environnement ; Chavaillaz Jean-Denis, service de la protection de la population et des affaires militaires ; Chevalley Michel,préfet du district de la Veveyse ; Corpataux Nicolas, cdt du CSP Villars-sur-Glâne et instructeur ; Cudré-Mauroux Xavier, cdt du CSPi Petite Sarine et instructeur ; Dématraz Cédric, cdt du CSPi Grevîre ; Ecoffey Pierre, membre d'honneur ; Esseiva Philippe, membre d'honneur ; Folly Mario, instructeur démissionnaire ; Grandjean Morgan, cdt du CSPi Semsales/La Verrerie ; Grünig Peter, membre d'honneur ; Jutzet Erwin, conseiller d'État et président CA ECAB ; Knechtle Philippe, chef du service de la protection de la population ; Krattinger Laurent, instructeur ; Lauper Nicolas, administrateur ECAB ; Lehmann Daniel, préfet du district du Lac ; Mauron Sabrina, instructrice ; Menoud Dominique, membre d'honneur ; Morel Véronique, membre d'honneur ; Müller Stefan, cdt du CSP St-Ours et instructeur démissionnaire ; Noth Marcel, membre d'honneur ; Python Jean-Daniel, membre d'honneur ; Rey Julien, cdt du CSPi Châtel-St-Denis/Remaufens et instructeur ; Rimaz Raphaël, membre d'honneur ; Sahli Werner, membre d'honneur ; Schorderet Willy, préfet du district de la Glâne ; Tschachtli Fredy, membre d'honneur ; Wanner Hugo, instructeur ; Zamboni Alain, Federazione cantonale ticinese dei corpi pompieri ; Zürcher Werner, membre d'honneur.

Les communes suivantes se sont excusées :
Autigny, Bas-Intyamon, Bulle, Cheyres, Crésuz, Delley-Portalban, Épendes, Estavayer-le-Lac, Fétigny, Fribourg, Grolley, La Brillaz, Montet, Neyruz, Riaz, Rueyres-les-Prés, Saint-Ours, Sâles, Semsales, Surpierre, Ueberstorf, Vernay, Villars-sur-Glâne, Villeneuve, Vuissens.

Aucun commentaire n'étant fait sur l'invitation, l'ordre du jour est donc suivi comme préalablement envoyé et la 102ème assemblée ordinaire est ouverte.

MM. Sébastien Savoy, François Barras, Antoine Barras, Dominique Schneiter et Alain Niclasse sont nommés scrutateurs.

Le Président annonce la présence de 80 délégués. La majorité absolue est ainsi fixée à 41.

Message de M. Sébastien Chenaux, conseiller communal de la commune de Noréaz

M. Chenaux adresse la bienvenue aux participants de la part du Conseil communal de Noréaz, avant de présenter brièvement sa commune, d'environ 620 habitants et 640 hectares, proches de l'A12 et de l'A1. Sur la commune se situe également un petit lac protégé, un château qui sert de centre de formation professionnelle, ainsi qu'une centrale de biogaz produisant chaleur et électricité. M. Chenaux termine son allocution en signalant que le corps de sapeurs-pompiers a fusionné avec ses voisins de Prez-vers-Noréaz et Corserey en janvier 2016.

L'assemblée applaudit.

2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués 2015 de Remaufens

Personne ne demande la lecture du procès-verbal.

L'assemblée ne soulève ni objection, ni remarque au sujet du procès-verbal de l'assemblée de Remaufens.

Décision : Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

Le Président remercie l'assemblée pour sa décision, ainsi que le secrétaire pour la prise du procès-verbal et pour l'aide qu'il lui apporte durant l'année.

3. Rapport de la présidente

Élue à l'occasion de l'AD de 2015 à Remaufens, la Présidente revient sur sa première année dans sa nouvelle fonction, lors de laquelle la Fédération a pu présenter le monde des sapeurs-pompiers, en mai en marge de l'arrivée du Tour de Romandie à Fribourg et en septembre à la Seisler Mäss, fêter les 20 ans des JSP de la Gruyère en juillet, avant de créer le Groupement des jeunes sapeurs-pompiers fribourgeois à l'automne. Elle a également rendu hommage à ses morts lors d'In Memoriam et organisé des soirées d'informations sur l'Equipe mobile d'urgences psychosociales et la Caisse de secours de la Fédération suisse.

La Fédération a également été invitée à prendre position sur la nouvelle loi ECALEX et son règlement d'exécution. L'article 26 dudit règlement a particulièrement retenu notre attention, lui qui permettrait à l'avenir à l'ECAB de fournir, au lieu de subventionner, aux communes les engins et matériels dont elles ont besoin, ce qui posent à notre sens plusieurs questions :

- Ces engins et matériels appartiendraient-ils aux communes ou à l'ECAB ?
- Un tonne-pompe, par exemple, pourrait-il être transféré sans sommation à d'autres communes au gré des changements démographiques ?
- Qui choisirait la répartition des moyens et à qui incomberait la surveillance de cette dernière ?
- L'ECAB pourrait-il, par une retenue de subvention ou de mise à disposition, contraindre certaines communes à fusionner ?
- Comment seraient financés ces moyens mis à disposition par l'ECAB ? Par les primes ou par les impôts ?

De plus, si ces engins étaient propriétés de l'ECAB qui déciderait où ils seraient placés, nous estimons que ce dernier devrait prendre la responsabilité de la lutte contre le feu, qui normalement incombe aux communes. Ces questions sont éminemment politiques et la Fédération cantonale veut y jouer son rôle, en cherchant des solutions uniformes qui conviennent à toutes les régions linguistiques.

Le monde des sapeurs-pompiers fribourgeois est en mutation et de nombreuses voix se plaignent sans apporter de réelles alternatives. Ce constat est encore aggravé par un petit concours auquel semblent se livrer les préfets, pour savoir quel district parviendrait à avoir le moins de corps possible le plus rapidement, en oubliant les devoirs et le bien-être des sapeurs-pompiers volontaires. Dans ces situations, une certaine loyauté est exigée, loyauté qui est ici synonyme de travail en faveur d'intérêts supérieurs, de valeurs que l'on partage, entièrement ou non, avec d'autres personnes ou groupes.

L'organisation des sapeurs-pompiers dans le canton de Fribourg peut se comprendre comme un triangle, composé de la formation, de la mise en œuvre technique et de la défense des intérêts politiques. L'ECAB est responsable de la formation, les commandants de la mise en œuvre technique et la Fédération cantonale de la défense des intérêts politiques. Dans nos districts, ce système est aussi en vigueur : les commissions techniques de district s'occupent de la formation, relayant les directives de l'ECAB, organisant les inspections et venant en aide aux corps pour la mise en pratique ; les conférences des commandants – ou rapport des commandants – règlent la mise en œuvre technique ; et les fédérations de district défendent les intérêts des districts au niveau cantonal, en relayant leur opinion dans le cadre de consultations cantonales qui concernent les sapeurs-pompiers, comme dans le cadre d'ECALEX. Pour cela, nous nous efforçons également d'impliquer les besoins de la base dans le choix et l'organisation des soirées d'information et de

formations supplémentaires, tout comme nous tentons de faire la médiation entre les sapeurs-pompiers, les corps, les communes et les autorités, et évitons le plus possible de devenir une fédération de cadres, parce que la base reste le noyau de notre profession. C'est pourquoi notre Fédération se veut un défenseur des intérêts de tous les sapeurs-pompiers.

Si, dans notre triangle, l'une des composantes manque, nous ne pourrons plus assurer une formation de haut niveau, le rapport à la base ou défendre les intérêts politiques au niveau cantonal. Faire abstraction de ce triangle est un manque de loyauté et de solidarité envers l'ensemble des pompiers fribourgeois. Mais chacun reste libre de faire ses propres choix, de vouloir agir soi-même ou se laisser faire. N'oublions toutefois pas que la responsabilité ne peut être déléguée, même si l'on n'a pas les moyens de remplir sa tâche.

Même si nous verrons quelques changements arriver durant l'année prochaine, nous voulons être actifs, et compter sur votre soutien, ainsi qu'une loyauté de nos partenaires.

C'est que ensemble que nous pouvons construire l'avenir et nous nous réjouissons de le faire avec vous.

L'assemblée applaudit.

4. Rapport du responsable cantonal des JSP

Marc-Anthony Beyeler, responsable fribourgeois des jeunes sapeurs-pompiers, prend la parole et retrace les grands moments de l'année 2015. Il commence par le moment phare au niveau cantonal, avec la fondation, le 29 septembre, du Groupement cantonal des jeunes sapeurs-pompiers, qui met un terme à un travail de plus de dix ans de sa part auprès des différents intervenants. Il remercie par conséquent les partenaires (fédérations cantonale et de districts, ECAB, corps de sapeurs-pompiers et centres de renfort) pour avoir permis de mettre sur pied une structure qui vise à fédérer tous les JSP fribourgeois et à leur offrir une formation de haut niveau.

Il détaille ensuite les différents corps de JSP actifs dans le canton : en Gruyère, le corps compte une trentaine de jeunes, en Veveyse une vingtaine, dans le Lac entre 15 et 20, en Sarine une quinzaine. Sont aussi actifs des corps en Singine et en Glâne, avec pour ce dernier, la particularité d'être bicantonal. Il signale d'ailleurs que les corps de la Sarine et du Lac sont entrés en activité en 2015.

Puis il relève encore les principaux défis qui attendent le jeune groupement en 2016 : traduction et finalisation des statuts.

Il finit son allocution en faisant un peu de publicité pour les championnats de Suisse des JSP qui auront lieu les 21 et 22 mai 2016 à Courroux, dans le Jura, et en se projetant en 2017, avec la perspective d'une organisation conjointe avec le canton de Vaud de journées de formation technique au printemps, puis de la première Journée fribourgeoise des JSP à l'automne.

Avant de rendre la parole, il remercie à nouveau tous les partenaires qui ont permis de faire avancer les dossiers et remet, avec la Présidente, un exemplaire de l'acte de fondation du Groupement fribourgeois des JSP aux responsables de corps de JSP présents dans la salle.

L'assemblée applaudit.

5. Comptes 2015 et rapport des vérificateurs

La Présidente excuse la caissière, Mme Nicole Benninger-Raetzo, et présente les comptes.

Recettes	Fr. 38 043.30
Dépenses	Fr. 34 264.55
Gain au 31.12.2015	Fr. 3 768.55

Caisse	Fr. -.--
Banques	Fr. 65 706.15
Part sociale	Fr. 200.00
Prêt	Fr. -.--
Débiteur impôt anticipé	Fr. -.--
Débiteurs généraux	Fr. -.--

Fortune au 31.12.2014	Fr. 57 764.45
Fortune au 31.12.2015	Fr. 65 906.15
Augmentation de la fortune	Fr. 3 768.55

Agissant au nom des CSPi de Gibloux, de Marly et de Sarine-Nord, les vérificateurs donnent lecture de leur rapport en demandant à l'assemblée d'accepter sans restrictions ces comptes et d'en donner décharge aux organes responsables. Les vérificateurs remercient Madame Nicole Benninger pour son travail.

Aucune question n'est soulevée.

Décision : Les comptes 2015 et la décharge sont acceptés à l'unanimité moins une voix.

La Présidente remercie l'assemblée pour sa confiance et Mme Nicole Benninger-Raetzo pour son travail.

6. Budget 2016

La Présidente présente le budget.

Recettes	Fr. 36 900.00
Dépenses	Fr. 37 165.00
Perte	Fr. -265.00

Aucune question n'est soulevée.

Décision : Le budget 2016 est accepté à l'unanimité.

7. Désignation du lieu de la prochaine assemblée ordinaire

Selon le tournus en vigueur, la prochaine assemblée aura lieu dans le district de la Singine. Elle se déroulera le vendredi 17 mars 2017 à Wünnewil.

8. Nominations des corps vérificateurs

Sur proposition du comité cantonal, les CSP de Untere Sense et HESTA, représentant les communes de Heitenried, St. Antoni, Wünnewil-Flamatt et Ueberstorf, sont nommés vérificateurs à l'unanimité.

9. Sorties

À la suite de la dissolution de la Fédération du district du Lac, toutes les communes dudit district ont demandé leur sortie de la Fédération cantonale. La situation a rendu triste la Présidente et le comité cantonal, qui continuent à croire qu'un échange entre la Fédération des sapeurs-pompiers de la région de Morat et la Fédération cantonale peut être possible à l'avenir.

10. Distinction

La Présidente souhaite rendre hommage à Antoine Barras, ancien président de la Fédération de la Gruyère, pour tout le travail qu'il a fourni au sein du comité cantonal et à la cause des sapeurs-pompiers, et à Guy Wicki, ancien inspecteur cantonal du feu, malgré toutes les divergences de points de vue qui ont émaillé sa carrière à ce poste.

Elle offre à chacun un petit présent en guise de remerciements.

11. Propositions des membres

Aucune proposition n'est parvenue à temps à la Présidente.

12. Divers

La Présidente commence par témoigner la reconnaissance de la Fédération à tous les instructeurs fribourgeois qui ont choisi de ne plus poursuivre leur charge, à savoir Stefan Müller (Saint-Ours), Biagio Prozzillo (Morat), Thierry Currat (Porsel), Philippe Jordan et Mario Folly (Fribourg). Elle remercie plus particulièrement Thierry Currat, qui quitte également son poste au sein du comité cantonal.

En raison de la démission d'Antoine Barras, le comité de la Fédération du district de la Gruyère a dû se réorganiser. C'est ainsi que la Présidente présente Mme Valérie Romanens, nouvelle présidente, et M. Nicolas Tornare, représentant

de ce district au sein du comité cantonal, en leur souhaitant plein succès dans leurs nouvelles fonctions.

Message de M. Jean-Claude Cornu, directeur de l'ECAB

À la suite des salutations d'usage, M. Cornu s'excuse pour son retard, avant de faire un point sur l'ECAB et la défense contre l'incendie dans le canton. Pour ce faire, il donne tout d'abord de nombreux chiffres : nombre de bâtiments assurés et leur valeur assurée, montant des primes récoltées ainsi que le coût des sinistres. À ce poste, il indique que les incendies ont représenté une charge de plus de 11 millions de francs et que les dégâts dus aux éléments naturels ont occasionné une dépense totale de 8,8 millions de francs en 2015. Il fait ensuite un petit retour en arrière, montrant qu'en dix ans, le nombre de bâtiments assurés avait crû de 20 000, pour une augmentation de la valeur assurée de 20 milliards de francs. Ces importantes progressions étaient une preuve, selon lui, du développement économique et démographique du canton de Fribourg.

Au niveau des sinistres, M. Cornu précise qu'il y en a, depuis 2010, de plus en plus dû aux éléments naturels par rapport au nombre d'incendies. De tous les chiffres qu'il a pu donner, M. Cornu en ressort que derrière chaque sinistre, il y a une intervention de sapeurs-pompiers, intervenant au sein d'un des sept centres de renfort, d'un des 59 corps communaux ou intercommunaux ou d'un des 11 corps d'entreprise que compte le canton. Il signale que depuis 2005, l'effectif des sapeurs-pompiers fribourgeois a chuté de 2000 hommes, pour atteindre le chiffre de 4000 volontaires.

De cela, il en tire que si les efforts faits en matière de formation, de prévention ou d'équipements ne permettront jamais d'éviter des incendies, ils n'ont pas été vains, parce que les dommages sont toujours mieux maîtrisés, à tous points de vue. Il note également que l'essentiel de l'instruction et de l'équipement est axé à la défense contre l'incendie alors que les sinistres dus aux éléments naturels, bien qu'imprévisibles, tendent à augmenter en fréquence et en intensité. Il propose à l'assemblée d'en méditer pour l'avenir.

Il convient également qu'atteindre les exigences en matière d'intervention impliquent énormément d'efforts aux corps (qu'il s'agisse de recrutement de sapeurs ou d'officiers, d'admnistration ou d'organisation) et que l'évolution sociale fait que la disponibilité de jour baisse. Heureusement, la maîtrise accrue des risques et la prévention permettent aux corps d'intervenir de moins en moins souvent dans des cas urgents.

Toutefois, il estime que c'est en mutualisant, d'une manière ou d'une autre, les ressources humaines dans un corps réduit que l'on pourra résoudre les problèmes de disponibilité de jour, d'expérience et de gestion. Il envisage également, afin de répartir les charges, de réfléchir à revoir les zones d'intervention non plus par les frontières communales, mais par la capacité à répondre aux alarmes. Il exhorte l'audience à ne pas avoir peur de réfléchir.

Il termine son allocution en remerciant tous les sapeurs-pompiers pour leur engagement au service de la population, les instructeurs, les communes, les employeurs, les familles, les proches, le comité cantonal et sa présidente.

L'assemblée applaudit.

Message de M. Laurent Wehrli, Président de la FSSP

Après les salutations d'usage, M. Wehrli se demande combien de choses ont changé depuis la création de la Fédération suisse il y a environ 150 ans. Il sait que la plupart des corps ont gardé de vieilles pompes, de vieux chariots d'extinction, des camions des années 1950-1960, ce qui permet de voir d'où nous venons mais ce matériel est aujourd'hui désuet pour intervenir. Il estime toutefois qu'une chose n'a pas changé : la passion, la volonté de servir notre prochain et de répondre aux missions qui nous sont confiées.

Ces missions peuvent se montrer dangereuses et être synonymes de blessures ou de mort. C'est pourquoi M. Wehrli pense que la caisse de secours de la Fédération suisse n'est pas uniquement une cotisation, mais un message de solidarité des sapeurs-pompiers envers leurs camarades ou les familles de leurs camarades endeuillées. Il signale que si cela pourrait paraître évident après 150 ans d'existence et d'utilité, ça ne l'est pas et la caisse de secours est remise en cause par certains. Des groupes de travail, coordonnés par la Fédération suisse et la Coordination suisse, planchent sur toutes ces questions d'assurances pour les sapeurs-pompiers et M. Wehrli assure que le comité central de la Fédération se montrera sensible aux différences entre caisse de secours et assurance.

Une autre mission importante que s'est donnée la Fédération suisse est la formation de ses membres et M. Wehrli se réjouit non seulement que la répartition des tâches, mise en place il y a dix ans, fonctionne bien, mais aussi que les cours organisés soient souvent rapidement complets.

Le président de la FSSP félicite également la Fédération fribourgeoise pour le travail fourni en faveur des jeunes sapeurs-pompiers, qui sont, à son avis, essentiels pour le recrutement (attirant l'intérêt de jeunes pour la profession ou permettant, grâce à certaines certification, une incorporation directe dans les CSP ou dans les troupes de sauvetage de l'armée), mais surtout pour les compétences que ces jeunes acquièrent et qui peuvent aider leur famille ou leurs camarades en adoptant les bonnes attitudes en cas d'incendie. C'est donc un moyen de prévention efficace.

Après avoir rappelé l'assemblée de la fédération suisse, il termine en remerciant le représentant du Groupement latin au

comité central, M. P.-A. Scherly, pour son travail, le comité cantonal et sa présidente, ainsi que tous les sapeurs-pompiers fribourgeois.

L'assemblée applaudit.

Message de M. Guy Wicki, ancien inspecteur cantonal du feu

À titre strictement privé, M. Guy Wicki demande la parole pour prendre congé de l'assemblée, lui qui met fin à 12 ans à l'inspection cantonal du feu et à 40 ans d'activités de sapeurs-pompiers, de partage et de camaraderie, et revenir sur cinq défis qui attendent le canton de Fribourg.

1. L'image du sapeur-pompier : si l'organisation des sapeurs-pompiers a une bonne image, l'individu n'est pas valorisé, malgré différentes compétences qu'il acquiert à travers sa formation. Si l'on souhaite que les employeurs libèrent leurs employés pour les cours ou pour les interventions, il faut veiller à mieux les intégrer. L'image doit également être améliorée auprès des politiciens et de l'État, qui se doit de montrer l'exemple avec ses employés sapeurs-pompiers, et auprès du public, ce qui pourrait permettre d'attirer des gens de valeur à se porter volontaire.
2. Les difficultés économiques croissantes : en raison de ces difficultés, les entreprises hésitent de moins en moins à couper les dépenses dévolues à la sécurité, ce qui peut tendre à une augmentation du nombre d'interventions, mais aussi à connaître de plus grands sinistres, sans compter les incendies volontaires. De même, au niveau politique, il tiendra aux commandants et aux conseillers communaux en charge du service du feu de défendre avec plus de conviction les budgets en faveur des sapeurs-pompiers dans des communes qui connaissent elles aussi des difficultés à trouver des moyens financiers en suffisance.
3. Un cadre juridique toujours plus contraignant : aujourd'hui, malheureusement, on n'hésite plus à poursuivre en justice les sapeurs-pompiers. C'est pourquoi M. Wicki rappelle ses recommandations suivantes : toujours annoncer à la radio le départ des véhicules et leur arrivée sur les lieux du sinistre, et tenir un journal d'intervention.
4. Un relâchement de la discipline : si le modèle d'organisation militaire convient bien aux corps de sapeurs-pompiers, le fait que moins de jeunes font l'armée diminue les valeurs telles que l'esprit de corps, la camaraderie, le respect de la hiérarchie ou la discipline deviennent moins ancrés dans les esprits, ce qui demandent plus d'efforts aux commandants et aux cadres sapeurs-pompiers. Certaines rumeurs demandent l'abolition des grades, ce qui constituerait une grave erreur.
5. Des prescriptions en matière de construction moins contraignantes : différents changements de prescriptions touchent au travail des sapeurs-pompiers : par exemple, depuis 2015, la hauteur minimale des bâtiments considérés comme élevés est passée de 25 à 30 mètres. Ce type de changement pourrait là également provoquer des victimes et des sinistres plus importants.

Pour conclure, M. Wicki souhaite rappeler que les secours et la lutte contre le feu dépendent avant tout des hommes et femmes qui s'engagent. Il aimerait ainsi remercier toutes les personnes qui s'engagent dans cette mission. Il termine en remerciant toutes les personnes qui l'ont accompagné durant toutes ses années à l'inspection du feu, durant le projet Frifire, et en s'excusant auprès des personnes qui auraient pu se sentir offensées par certaines de ses décisions.

L'assemblée applaudit.

La parole n'est plus demandée dans les « Divers »

Conclusion

La Présidente conclut l'assemblée en adressant ses remerciements :

- aux membres du comité cantonal, pour leur soutien et leur patience ;
- à tous nos membres, pour leur soutien ;
- à l'ECAB et à tous ses employés, pour leur collaboration ;
- aux préfectures, qui soutiennent les sapeurs-pompiers jour et nuit ;
- à tous les sapeurs-pompiers, pour leur travail ;
- à nos épouses, ami-e-s, conjoint-e-s, pour leur soutien et qui nous laissent aller quand il le faut ;
- à l'équipe de Noréaz, qui a préparé cette assemblée ;
- et à tous les délégués, pour leur venue.

Elle donne la parole aux organisateurs pour la deuxième partie de la soirée, à savoir l'apéritif et le repas.

La Présidente lève l'assemblée à 20h03 en souhaitant à toutes et tous une bonne soirée.

La Présidente :	Le secrétaire :
Barbara T. Wyssbrod	Benjamin Chollet